



MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 11 octobre 2024

Rafale standard F5 : premières commandes notifiées aux industriels

- À l'occasion de sa visite sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier le mardi 8 octobre 2024, Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens combattants, a annoncé le lancement des premières commandes permettant de structurer le nouveau standard F5 du Rafale.
- Le Rafale au standard F5 sera apte à l'emport et au tir du futur missile nucléaire ASN4G, qui entrera en service au cours de la prochaine décennie.
- Les premiers contrats de développement d'un drone de combat furtif ont également été notifiés aux sociétés Dassault Aviation, Thales et Safran. Celui-ci sera chargé d'appuyer le Rafale F5 dans les missions « d'entrée en premier », le combat air-air, les missions air-surface et la suppression des défenses aériennes ennemies dans les environnements contestés.
- Le standard F5 est le fruit de travaux conduits en plateau collaboratif par la DGA, les états-majors d'armées et la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé). Il s'inscrit directement dans la dynamique de la loi de programmation militaire 2024-2030.

Conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'armement (DGA), le programme Rafale s'appuie sur des développements continus permettant d'adapter les appareils à l'évolution du besoin, par standards successifs. Attendu pour la prochaine décennie, le Rafale F5 vise à améliorer les capacités opérationnelles des forces aériennes françaises, autant pour les missions liées à la dissuasion nucléaire que pour les missions conventionnelles, en réponse à l'évolution rapide des menaces.

Succédant au standard F4, qui introduit déjà des innovations en matière de connectivité et de puissance de traitement des données, le standard F5 pousse encore plus loin ces avancées en proposant un renforcement inédit des capacités du Rafale. Véritable rénovation à mi-vie, le standard F5 inclut le développement d'un nouveau radar, d'un nouveau système de guerre électronique, de nouveaux capteurs optroniques et l'intégration du missile nucléaire ASN4G, ainsi que d'armes de saturation. Il bénéficiera d'une intégration renforcée avec d'autres systèmes, tant au sol qu'en vol, et pourra être appuyé par un drone furtif de combat conçu pour faciliter les opérations de pénétration des défenses adverses.

Le Rafale F5, accompagné de son drone de combat furtif, disposera de capacités renforcées lui conférant une supériorité dans des environnements hautement contestés. S'appuyant sur l'expérience acquise avec le démonstrateur nEUROn*, le drone accompagnateur du Rafale F5 présentera un haut niveau de discrétion et disposera de capteurs de nouvelle génération. Il sera doté d'une connectivité résiliente et disposera d'une large panoplie d'emports. Il pourra être ravitaillé en vol afin d'être en mesure d'opérer sur un large rayon d'action.

L'intégration native d'intelligence artificielle dans son système de mission offrira aux équipages du Rafale la possibilité d'intégrer le drone dans une stratégie de combat collaboratif agile, première brique du programme SCAF (Système de combat aérien du futur).

Le drone de combat furtif tirera également pleinement les bénéfices des synergies permises par son développement conjoint avec le standard F5 du Rafale en s'inscrivant dans une chaîne logistique cohérente, destinée à en optimiser l'exploitation opérationnelle.

*Initié en 2003, le programme nEUROn a réuni les ressources aéronautiques de six pays européens, sous la maîtrise d'œuvre de Dassault Aviation. Le premier vol a eu lieu en décembre 2012. Plus de 170 vols d'essais ont été effectués à ce jour. Le programme nEUROn a tenu toutes ses promesses en termes de performances, de délai et de budget.



© Dassault Aviation – A. Pecchi

Contacts media :

Direction générale de l'armement

Service de presse

dga.presse.fct@def.gouv.fr

09 88 67 29 25

Centre media du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la Défense
DICoD**

Centre media du ministère des Armées et des Anciens combattants
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15